



PREFET DE TARN-ET-GARONNE

Octobre 2015

FICHE n° 12

L'évolution de la délinquance

Service émetteur : bureau du cabinet et de la communication interministérielle

Coordonnées du service : 05. 63 .22 .82.10

Personne à contacter : Chantal GRESS

Le bilan des 9 premiers mois de l'année 2015 apparaît contrasté. Ainsi, le nombre des faits constatés marque une progression (- 2,62%), alors que le volume d'affaires élucidées diminue (- 5,10%).

La délinquance a baissé sur les atteintes à l'intégrité physique (- 6,30 %), et, surtout, sur les escroqueries et les infractions économiques et financières (- 24,48 %). En revanche, sont en progression les violences physiques crapuleuses (+ 17,92 %), les vols par effraction (notamment dans les résidences principales et secondaires et dans les locaux d'activité professionnelle ou associative), les vols d'automobiles (+ 27,37 %), ainsi que le trafic de stupéfiants (+ 113,33 %).

I – Bilan par zone :

↳ En zone police (ZPN), sur les 9 premiers mois de l'année, 3 368 crimes et délits ont été constatés (à Castelsarrasin et Montauban), contre 3 435 en 2014, soit une légère diminution (- 1,95 %). En revanche, le taux d'élucidation des affaires (31,65 %) diminue par rapport à 2014 (35,14 %), soit - 11,68 %.

C'est en zone police, principalement sur la commune de Montauban, que l'on constate la plus forte augmentation des infractions liées au phénomène urbain ; violences physiques crapuleuses (+ 33,90 %), vols par effraction (+ 21,55%), vols d'automobiles (+ 34,25 %). S'agissant des zones commerciales Albasud et Albanord, elles concentrent la plupart des faits de vols dans des locaux professionnels. A noter enfin que les cambriolages de particuliers se développent principalement dans les zones pavillonnaires situées en périphérie de ville. En effet, elles ne sont pas équipées de vidéosurveillance contrairement au centre-ville et les rondes de la police municipale y sont moins fréquentes.

↳ En zone gendarmerie (ZGN), la tendance annuelle est marquée par une baisse de la délinquance générale de 3,1 % (- 151 faits) et le nombre de faits élucidés reste stable (1 566 en 2014 et en 2015).

L'ensemble des indicateurs de la délinquance sont en baisse : atteintes aux biens (-2,5 %), atteintes volontaires à l'intégrité physique (- 8,9 %), escroqueries et infractions à caractère économique et

social (- 9,8 %). La tendance est également inversée pour les violences physiques et crapuleuses (- 2,1 %) et les vols par effraction (- 1,9 %). Le nombre de personnes mises en cause augmente de + 3,5 % (357), à l'inverse de la situation en zone police : 912 mises en cause, soit - 3,49 % comparativement à 2014.

Les principaux points du département concernés par l'augmentation de la délinquance sont situés dans l'arrondissement de Montauban, en particulier les secteurs de Montech, Grisolles et Caussade. En revanche, la situation s'est améliorée dans l'arrondissement de Castelsarrasin.

II – les moyens et dispositifs de lutte contre la délinquance

↳ En zone police (ZPN) : La Direction Départementale de la Sécurité Publique de Tarn et Garonne est implantée dans un département de 246 971 habitants, elle est composée de deux circonscriptions de police l'une à Montauban (57.969 habitants) et l'autre à Castelsarrasin (13.456 habitants). Si seulement 6 % du territoire de Tarn et Garonne est en zone police, 29 % de la population est domiciliée à Montauban et Castelsarrasin.

L'effectif total de police au 1^{er} octobre 2015 s'élève à 211 fonctionnaires, dont 163 à Montauban et 48 à Castelsarrasin.

Au-delà des effectifs, **le partenariat** avec la police municipale de Montauban forte d'une cinquantaine d'agents armés et bien équipés (équipe cynophile, PIE, Tonfa ..), équipée d'un réseau de vidéosurveillance d'une soixantaine de caméras pilotées par un centre de supervision ouvert 24/24, avec renvoi déporté au poste de police du commissariat, contribue à améliorer les moyens de lutte contre la délinquance. La ville de Castelsarrasin s'est également dotée d'un **dispositif urbain de vidéoprotection**.

↳ En zone gendarmerie (ZGN) : La zone gendarmerie est composée de 193 communes sur 195, couvrant ainsi 94 % du département et 71 % de la population.

Outre les effectifs des brigades, la gendarmerie peut compter sur l'appui des unités motocyclistes et des réservistes gendarmerie (environ 160 personnes), dont l'apport est essentiel.

La gendarmerie cherche également à développer l'action partenariale dans le cadre de la lutte contre la délinquance : à cet égard, la mise en place et le développement de la vidéoprotection, projets pouvant bénéficier de subventions du Fonds Interministériels de Prévention de la délinquance, est un des axes les plus pertinents. Les communes de Reynies, Moissac, Montech sont désormais équipées de ce dispositif. A également été mis en place pour les commerçants un **dispositif d'alerte SMS**, initié par la gendarmerie en lien avec la CCI, et commun à la police et à la gendarmerie.

Enfin, il a été proposé cette année aux maires et aux EPCI d'adhérer au dispositif ministériel d'**interopérabilité des réseaux de communication** entre les polices municipales et les forces de sécurité de l'État, avec pour objectif de fluidifier la circulation de l'information, notamment en cas de danger immédiat. Le recensement des communes intéressées est en cours.